



Recours oqtf titre de séjour

Par **Any23**, le **12/05/2019** à **12:10**

Bonjour,

Je vais vous faire un résumé avant d'arriver à la question sinon vous n'allez pas comprendre ma situation.

Donc je suis arrivée en Europe au Portugal avec mon père ma petite sœur et ma maman en même temps. J'avais 15 ans. Nous sommes venant de manière régulière. J'étais inscrite moi et ma sœur dans un lycée français au Portugal où j'ai fait la seconde à la terminale. À la période du bac mon père est sorti du territoire français sans autorisation de sortie alors qu'on devait renouveler nos papiers pour la 3ème fois. Étant le seul garant financier et n'étant pas là, la préfecture a bloqué nos papiers en réclamant qu'il soit là. Sauf qu'il avait refait une demande de visa pour revenir au Portugal et ils ont refusé. C'était en 2016. Fin 2016 ma mère a décidé qu'on viennent en France car on est francophone et le portugais c'était pas trop ça. Nous sommes donc venu en France fin 2016 et y sommes toujours actuellement. Ma mère entre temps a reçu un titre de séjour car gravement malade et ma sœur étant mineur venu à 13 ans n'a aucun problème pour les documents. Et voilà moi je suis venu à 19 ans et pas de chance je me retrouve sans réelle solution. Du coup j'ai fait la demande décembre 2018 pour admission exceptionnelle au séjour pour raison humanitaire. Bien sûr la préfecture a refusé pour des raisons offusquantes. Les raisons du refus sont: je n'ai pas passé mon bac ES au Portugal mais à Toulouse et donc de 1 j'ai menti sur ça mais aussi sur la date d'entrée en France. Alors que je l'ai bel et bien passé au Portugal à Porto et c'est juste que comme le lycée est français mais à l'extérieur, il est rattaché à l'académie de Toulouse